



Votre fait du jour

ÉNERGIE | L'interdiction d'extraire l'or noir de son sol entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2040. Les compagnies pétrolières tentent de trouver une alternative pour perdurer après cette date.

L'Île-de-France prépare la fin de l'extraction du pétrole

DOSSIER RÉALISÉ PAR
FAUSTINE LÉO

L'HORLOGE TOURNE pour les compagnies pétrolières implantées dans le Bassin parisien, principal gisement en France avec l'Aquitaine, pour certaines depuis plus de soixante ans. Le balancement des pompes stoppera sa danse régulière le 31 décembre 2039, selon les dispositions de la loi Hulot votée il y a cinq ans, mettant fin à l'exploitation pétrolière conventionnelle en France. Alors, après ce « coup de massue d'une décision qui n'a pas de sens », selon les pétroliers, toute bonne nouvelle est bienvenue pour les exploitants, comme le prix du baril qui atteint de nouveaux sommets, entre 90 et 120 \$. Afin, aussi, de dégager de quoi investir dans la recherche et préparer une éventuelle reconversion, puisque, évidemment, la recherche et l'exploitation de pétrole de schiste ne sont plus d'actualité depuis 2011.

Les années Covid ont en effet été dures pour ces petites entreprises qui investissent par millions, avec une chute brutale des cours, jusqu'à 14 \$ le baril. « Nous avons un nouveau niveau de rentabilité. Même si nous subissons aussi la hausse du tarif de l'électricité, indispensable pour faire fonctionner les derricks », tempère Vermilion, la compagnie canadienne qui extrait 75 % de la production française, certes réduite puisqu'elle correspond à seulement 1 % de la consommation nationale. Il faut aussi remédier au changement de cap vers la production d'agropastique et d'agrocarburant de la raffinerie TotalEne-

gies à Grandpuits (Seine-et-Marne), et acheminer le pétrole brut non plus via les oléoducs, mais, comble de l'histoire, par camions jusqu'au Havre (Seine-Maritime).

Avec 18 concessions en Seine-et-Marne, 4 en Essonne et quelques-unes dans la Marne et dans l'Aube, Vermilion, IPC Pétroléum, Géopétrol, SPPE et Bridge Energy ont produit l'an dernier 60 % de la production nationale, soit 389 000 tonnes. Un chiffre en baisse, bien loin des 1,8 million de tonnes d'il y a trente ans, qui ne refroidit pas ces compagnies, spécialisées dans la gestion de puits dits matures, qui ont souvent repris les puits de Total, Esso ou Elf forés quand l'État encourageait la recherche pétrolière dans les années 1960 puis 1980. Elf a même exploité une concession aux portes de Paris, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), entre 1988 et 1991.

Des PME qui font vivre un tissu économique souvent rural

« Autour de 90 \$ le baril, on peut produire et investir. Si ça retombe autour de 60 \$, ce sera bien plus compliqué », avance Valéry Da Silva, le directeur d'IPC Pétroléum France, qui a planifié trois forages sur la concession de Villeperdue, à cheval entre la Seine-et-Marne et la Marne, chacun coûtant 4 à 5 millions d'euros, sans garantie de succès. « Nos projets sont des cheminements de plusieurs années, entre les recherches, les forages et l'exploitation. Nous vivons des investissements réalisés bien avant la loi Hulot, poursuit Valéry Da Silva. D'ici à deux ou trois ans, nous allons sans

doute commencer à freiner, puisqu'il n'y aura plus que quinze ans pour avoir un bilan équilibré. »

Vermilion travaille à compenser le déclin naturel des champs de pétrole et compte bien demander le renouvellement de ses concessions jusqu'à la date butoir de 2040. « Rappelons que nous avons investi 1 milliard d'euros depuis vingt-cinq ans, insiste la compagnie canadienne. C'était un pari et l'État a changé la feuille de route comme ça. Nous sommes de petites structures. Certes, nous nous adaptons, mais nous avons besoin de stabilité. »

Laisser après 2040 dans le sous-sol des ressources qui seront de toute façon importées pèse sur le moral de ces PME qui emploient plusieurs centaines de personnes et font vivre un tissu économique souvent rural, ne serait-ce qu'avec les centaines de milliers d'euros de redevance des mines versés aux petits villages où sont implantés les forages.

« On aura toujours besoin de pétrole, au moins pour la pétrochimie », souligne Bridge Energy, qui vit avec un seul puits sur sa concession à Nonville (Seine-et-Marne). Sa demande de forage de dix puits n'a pas reçu de réponse de l'État. Alors, la compagnie a revu ses prétentions, avec seulement deux puits.

Géothermie, aquaponie, toutes les pistes sont à l'étude

Les perspectives se raréfient, puisque plus aucun nouveau permis de recherche n'est délivré. Seules les demandes de renouvellement de permis ou de concession sont accordées,



et encore, au compte-gouttes et après une attente rallongée, dépendant du bon vouloir de l'administration. Bridge Energy n'a pas de nouvelles de sa demande d'extension de concession déposée il y a six ans. Vermilion aurait bien continué à prospecter sur les zones où il avait des permis de recherche. « Mais les délais sont tellement longs qu'on nous accorde la prolongation quand le délai de validité est expiré », regrette Vermilion. Si bien qu'IPC renonce à des investigations, faute de temps. « On ne se sent pas les bienvenus, on vit dans l'incertitude. C'est inconfortable pour un industriel », déplore Valéry Da Silva.

Obligées d'indiquer leurs pistes de reconversion dans leurs dossiers de renouvellement de concession, les compagnies se creusent la tête. « Ce n'est pas simple, nous sommes une industrie spécialisée. Nous avons regardé pour faire de la géothermie mais l'architecture de nos puits ne le permet pas. Nous sommes à la campagne, il faudrait aussi installer beaucoup de tuyaux pour relier les habitations », avance IPC.

Prenant exemple sur Vermilion, qui depuis 2009 chauffe gracieusement avec l'eau chaude extraite en même temps que le pétrole 15 ha de serres agricoles à Parentis (Landes), l'éco-quartier de La Teste (Gironde) et depuis peu un producteur de spiruline au nord de Pau (Pyrénées-Atlantiques), IPC se penche, lui aussi, sur cette valorisation. « Mais y a-t-il un modèle économique possible ? » s'interroge Valéry Da Silva qui, tout comme Bridge Energy, se penche sur des projets d'aquaponie. À Nonville, Bridge Energy espère accueillir Eauzons pour produire du sandre et des crevettes, et imagine déjà se lancer dans la culture de fruits de la passion.

Vermilion pourrait miser sur l'hydrogène et le lithium contenus dans le pétrole

« Mais on constate que ce qui tourne autour de la géothermie n'est pas rentable sans exploitation pétrolière parallèle », insiste Vermilion, qui poursuit ses recherches avec des financements européens et vient de commercialiser sa première offre pour chauffer le lycée Condorcet d'Arcachon (Gironde). Ce type de projet a échoué à Itteville (Essonne) avec l'arrivée d'une nouvelle municipalité, jugeant l'idée trop compliquée, notamment en termes de construction de réseau. Bridge Energy pensait pouvoir créer de l'électricité avec l'eau chaude, mais elle ne sort qu'à 72 °C de ses puits quand il faudrait plus de 80 °C.

Toujours dans la production d'énergie, Vermilion cherche à fa-

briquer de l'hydrogène à partir des molécules de pétrole, en injectant de l'oxygène dans les puits. « On tente aussi d'extraire le lithium contenu en quantités infimes dans l'eau. Tout cela prend dix à quinze ans pour aboutir à un site pilote, prévient Vermilion. Ça permet de se projeter vers l'avenir mais nous n'avons pas d'équipe dédiée à la recherche comme les grandes compagnies, c'est bien plus compliqué pour nous. Notre activité première reste la production de pétrole, et nous en sommes fiers. » ■

INTERVIEW | « On supprime une activité bénéfique pour la collectivité »

BRUNO AGEORGES, DIRECTEUR EN CHARGE DE L'EXPLOITATION ET DE LA PRODUCTION À L'UNION FRANÇAISE DES INDUSTRIES PÉTROLIÈRES (UFIP).

BRUNO AGEORGES connaît sur le bout des doigts l'ensemble des projets des cinq compagnies implantées dans le Bassin parisien puisqu'il suit leurs activités au sein de l'Union française des industries pétrolières (Ufip), l'organisation professionnelle qui représente les intérêts des sociétés pétrolières sur le territoire français. Il évalue leurs tentatives de trouver une nouvelle voie, qui se heurte à de nombreuses contraintes techniques et économiques.

Dans quel état d'esprit les compagnies pétrolières sont-elles ?

BRUNO AGEORGES. Ces petites ou moyennes entreprises (PME), qui emploient quelques centaines de personnes, ont pris acte de la législation. Mais, pour leur plan d'entreprise, elles peuvent souhaiter que, pour des raisons de sécurité d'approvisionnement, la loi puisse être repensée. On aura toujours besoin de pétrole dans dix-sept ans, ne serait-ce que pour la pétrochimie ou l'industrie pharmaceutique. La fin des véhicules thermiques est actée pour 2035. Il y en aura toujours en circulation en 2040. C'est donc une loi politique, voulue emblématique du premier quinquennat Macron, votée pour montrer un engagement envers la COP de Paris. La France a voulu envoyer un signal, avec d'autres pays comme le Danemark, notamment avec le Groenland et la Suède. En attendant, les compagnies continuent leur mission première, maximiser la production de pétrole jusqu'en 2040. Tout en actant qu'il faut entrer dans la transition écologique.

Serait-ce pour elles une manière de se reconverter ?

Il y a l'idée de mieux utiliser les calories de l'eau chaude extraite avec les hydrocarbures, pour chauffer des serres ou des bâtiments. Mais il faut bien souvent continuer à extraire du pétrole pour cela. Sauf si les puits peuvent servir à de la géothermie mais, techniquement, ce n'est pas facile et tous les puits ne s'y prêtent pas. Quand une entreprise sérieuse comme Vermilion envisage de fabriquer de l'hydrogène, cela n'a rien de farfelu. On peut aussi penser à extraire les métaux précieux contenus dans l'eau en quantité infime. Mais il faut trouver le cadre légal de ces activités. Espérons que l'État soit coopératif.

Y a-t-il un secteur en péril ?

On supprime une activité qui est bénéfique pour la collectivité. Elle produit de l'emploi local, non délocalisable, de l'énergie made in France. Avec, pour les zones rurales où les entreprises sont implantées, des retombées fiscales importantes, autour de 40 millions d'euros par an. Ces sommes ne sont absolument pas négligeables pour les budgets des villages concernés. Il semble qu'obtenir une prolongation pourtant légale de permis de recherche ou de concession soit de plus en plus difficile. On sent que l'État freine. Il y a tout un stock de demandes en souffrance. Et cela, depuis la fin de la mobilisation contre l'exploitation du pétrole de schiste il y a onze ans. Déjà, certains ministres de l'environnement ont estimé que ce n'était pas leur rôle de donner des autorisations de recherche



des hydrocarbures, même conventionnels. Il y a aussi la peur des agitations locales.

Reste-t-il encore beaucoup de pétrole à extraire sous nos pieds de Franciliens ?

Évidemment, la France n'est pas le Koweït ! D'autant plus que le livre du pétrole de schiste ne risque pas de se rouvrir. En conventionnel, 2 000 puits ont été forés dans le Bassin parisien en soixante-dix ans. Il n'y a pas eu de découverte majeure depuis les années 1980. Mais ça ne veut pas dire pour autant que plus rien ne peut être trouvé dans le futur. Comme un forage coûte de quatre à cinq millions d'euros, sans aucune garantie de succès, tout dépend donc du prix du baril. N'oublions pas que l'on peut exploiter du pétrole sur le territoire français de manière durable et responsable. Une tonne de pétrole extraite en France émet trois fois moins de CO₂ qu'une tonne importée. La France a posé un cadre réglementaire contraignant et il n'y a eu que quelques rares accidents. ■

CHRONOLOGIE

1958. Le premier puits de pétrole francilien est découvert à Coulommès (Seine-et-Marne) par Pétrorép. Trois ans plus tard, on compte une soixantaine de forages dans le département.

1983. Des progrès techniques permettent la mise au jour de champs importants comme ceux de Villeperdue (Marne et Seine-et-Marne) ou de Chaunoy (à Champeaux et dans les communes voisines), le plus important découvert dans le Bassin parisien.

1986. On cherche du pétrole même sous les Champs-Élysées !

1988. 7 000 tonnes de pétrole sont extraites en trois ans aux portes de Paris, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).

1997. La compagnie canadienne **Vermilion** s'installe en France et rachète une partie des puits exploités par **Esso**, puis tous en 2006. En 2012, l'entreprise canadienne acquiert les concessions de **Total**.

2010. Début d'une grande mobilisation contre la recherche et l'exploitation du pétrole de schiste, extrait par fracturation hydraulique de la roche-mère, un processus polluant la nappe phréatique décrié par les écologistes.

2011. Adoption de la loi interdisant la fracturation hydraulique en France.

2017. Adoption de la loi Hulot interdisant l'exploitation du pétrole conventionnel à partir du 1^{er} janvier 2040.



Parentis-en-Born (Landes). Depuis 2009, 15 ha de serres de Tom d'Aqui sont chauffées par l'eau chaude induite par le forage pétrolier de Vermilion, près de Biscarrosse.

“ Nous n'avons pas d'équipe dédiée à la recherche comme les grandes compagnies, c'est bien plus compliqué pour nous. Notre activité première reste la production de pétrole. ”

VERMILION, COMPAGNIE PÉTROLIÈRE CANADIENNE

“ On ne se sent pas les bienvenus, on vit dans l'incertitude. C'est inconfortable pour un industriel. ”

VALÉRY DA SILVA, DIRECTEUR D'IFPC PÉTROLEUM FRANCE

389 000 TONNES DE BRUT EXTRAITES EN 2021 DES 22 CONCESSIONS DE SEINE-ET-MARNE ET D'ESSONNE





Chaunoy (Seine-et-Marne).
Le balancement des pompes devrait s'interrompre le 31 décembre 2039, selon les dispositions de la loi Hulot votée il y a cinq ans.